

# CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 03 JUILLET 2023

Tignes, le 29 juin 2023

#### CONVOCATION

Cher (e) Collègue,

Le quorum de l'assemblée délibérante du mercredi 28 juin 2023 n'a pas été atteint lors de la première convocation.

Lorsque ce quorum n'est pas atteint, l'article L. 2121-17 du CGCT précise que le conseil municipal est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

Je vous informe donc qu'une deuxième réunion du conseil municipal se réunira

# Le 3 juillet 2023 à 08 heures 00 Salle du Conseil municipal en Mairie

Pour vous permettre d'appréhender les divers points inscrits sur cet ordre du jour, une note de synthèse est jointe à la présente convocation.

Je vous rappelle qu'en cas d'absence ou d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à un autre membre du Conseil municipal. À cet effet, vous trouvez ci-joint un pouvoir à compléter et à nous remettre au plus tard avant l'ouverture de séance.

Vous souhaitant bonne réception des présentes, je vous prie de croire, cher(e) Collègue, à l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Maire Serge REVIAL



#### **ORDRE DU JOUR**

#### A. Compte - rendu d'activités

B. Compte-rendu au Conseil municipal de l'utilisation des délégations accordées au Maire dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales

Vous trouverez ci-joint le tableau récapitulatif des décisions du maire depuis le 28 avril 2023.

### C. Information(s) diverse(s)

# Finances - administration générale - vie économique

- 1 Approbation du procès verbal du conseil municipal du 4 mai 2023 et du 28 juin 2023
- 2 Désignation du référent déontologue des élus
- 3 Élection du président de séance pour le vote des comptes administratifs 2022 du budget principal et des budgets annexes
- 4 Approbation du compte de gestion 2022- Budget principal
- 5 Approbation du compte de gestion 2022- Budget annexe « Eau et Assainissement »
- 6 Approbation du compte de gestion 2022- Budget annexe « Lagon »
- 7 Approbation du compte de gestion 2022- Budget annexe « Parcs de stationnement »
- 8 Approbation du compte de gestion 2022 Budget annexe « Gestion de la centrale de réservation et commercialisation des activités de la station »
- 9 Approbation du compte de gestion 2022 Budget annexe « Installations sportives, culturelles et de loisirs »
- 10 Approbation du compte administratif 2022 Budget principal
- 11 Approbation du compte administratif 2022- Budget annexe « Eau et assainissement »
- 12 Approbation du compte administratif 2022- Budget annexe « Parcs de stationnement »

- 13 Approbation du compte administratif 2022 Budget annexe « Lagon »
- 14 Approbation du compte administratif 2022 Budget annexe « Gestion de la centrale de réservation et commercialisation des activités de la station »
- 15 Approbation du compte administratif 2022 Budget annexe « Installations sportives, culturelles et de loisirs »
- 16 Affectation définitive du résultat Budget principal
- 17 Affectation définitive du résultat Budget annexe « Eau et assainissement »
- 18 Modalités de la taxe de séjour à compter du 1er janvier 2024
- 19 Participation forfaitaire de la Commune au titre de la privation des droits de chasse concours financier alloué à la société de chasse « le Chamois » pour l'année 2023
- 20 Création d'emplois non permanents
- 21 Ajustement du tableau des effectifs des emplois permanents
- 22 Convention d'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire du Cdg73
- 23 Adhésion à la convention d'assistance à la réalisation et au suivi du Document unique du Cgd73
- 24 Adhésion à l'Association Finances-gestion-évaluation des collectivités territoriales (AFIGESE)
- 25 Adhésion à la convention de partenariat tripartite relative à la réhabilitation de voies sur le site d'escalade de l'ancien Chevril
- 26 Délibération sur le principe du recours à la délégation de service public pour la gestion du camping municipal des Brévières Désignation de la personne habilitée à accomplir tous les actes rendus nécessaires par le déroulement de la procédure et à signer la convention
- 27 Compte-rendu annuel d'activité 2022 de la Régie Électrique de Tignes

#### Travaux - aménagement du territoire - stratégie foncière

- 28 Rétrocession d'une parcelle de voirie par la Copropriété Le Grand Pré à la commune de Tignes
- 29 Déclassement et vente d'un volume de parcelles communales au profit de la SCI DEZATIGNES dans le cadre de la construction de l'hôtel de tourisme DENALI

- 30 Convention d'aménagement avec la SNC ECOLE DES BREVIERES dans le cadre de la démolition de l'ancienne école des Brévières aux fins de construction d'un chalethôtel de tourisme classé 4 étoiles, en tant qu'annexe de l'hôtel de tourisme "Le Tétras Lodge"
- 31 Convention d'aménagement avec la SAS LES MONTILLES dans le cadre de la démolition de l'ancien hôtel "Les Montilles" en vue de la reconstruction d'une résidence de tourisme comprenant 13 appartements, une agence immobilière et 1 logement de personnel
- 32 Avenant à la convention d'aménagement avec la SASU Tignes Suites A dans le cadre de la modification du numéro de SIRET de la société ayant conventionné sur la construction d'un hôtel et d'un immeuble d'habitation à vocation touristique, comprenant des infrastructures commerciales et des activités de services, au sein de l'ensemble immobilier du programme de l'Unité Touristique Nouvelle du Lavachet
- 33 Avenant n°2 à la convention d'aménagement signée avec Messieurs MARTIN Roger et Jean-Michel dans le cadre de la régularisation des PC 073 296 12M1013 et 073 296 12M1013M01 portant sur des transformations intérieures et extérieures, avec notamment une modification de la surface de plancher et la création d'une chambre de personnel, d'un chalet touristique comprenant deux appartements dénommés chalet L'AIGLE ROYAL et chalet LA PERLE
- 34 Autorisation à donner à M. Guy THOMAS et Mme Barbara THOMAS-DAVID de déposer un dossier de "demande de permis de construire valant permis de démolir" sur une parcelle communale et à occuper temporairement le domaine public, dans le cadre de la réhabilitation et extension d'un ancien chalet d'alpage comprenant sa rénovation thermique globale, après démolition de deux appentis

#### Jeunesse - sport - culture - vie associative

- 35 Convention de gardiennage avec la FACIM Été 2023
- 36 Convention de partenariat FACIM Été 2023
- 37 Attribution d'une subvention à l'association "Les 100 Fous du score" pour l'année 2023

## Questions diverses

Conformément au règlement intérieur, approuvé le 14 septembre 2020, les questions diverses doivent être transmises 48 heures avant le début de la séance, par courriel à l'adresse suivante : <u>directiongenerale@tignes.net</u>